



Dette de 1987 que cofidis me reclame aujourd'hui

Par **lacle**, le **14/08/2013 à 19:09**

bonjour nje me vois aujourd'hui par cofidis qui me reclame une dette de 1987 2fois 1750 euros la après 25 ans nla recherche a été faite par une societe de recherche creditecrnj ai demander une explication on m'a fait savoir qu il ne savait pas ce que j avais acheter mais que je devais payer cette somme je ne sais même plus d ou cela viens peut être la redoute mais depuis le temps j ai déménager 4 foisrnj ai fait un dossier en 2007 de surendettement qui va jusqu a 2017 rnje suis angoissé cette dette est super vieille dois-je vraiment payerrnmerci de me repondrerrnnclecle

Par **Marion3**, le **15/08/2013 à 19:22**

Bonjour,rnrnDemandez, sans autre explication, à COFIDIS, copie du titre exécutoire.rnSans ce titre exécutoire, la dette est forclosé.rnrnCdt

Par **lacle**, le **15/08/2013 à 20:14**

bonsoir rnmerci de la réponsernce n est pas cofidis mais credirec qui me demande pour cofidis au téléphone je leur est demander ce que cela était rnelle ma répondu a moi de le savoir depuis 25 ans je sais que j avais chez eux une carte passe mais pas grand chose la personne n a rien pu me dire simplement elle veut un arrangement rnrnmerci de la reponsernrncléclé

Par **lacle**, le **15/08/2013 à 20:34**

je viens de repenser je n ai jamais eu ce papier puisque je suis rester de 1977 à 2001 à la même adresser n auc une poursuite en justice n a été faite contre moi par cofidis carte pass pour la redouter n voil à n merci de me répondre n n bonne soiré e n cléclé

Par **pat76**, le **16/08/2013 à 16:39**

Bonjour lacler n n Crédirec vous a envoyé une lettre simple pour vous réclamé le paiement de cette vieille dette? n n N'en tenez pas compte, votre dette est forclosée depuis longtemps. n n Vous pouvez vérifier auprès du Tribunal d'Instance dont vous dépendez si un jugement avait été prononcé contre vous, ce qui m'étonnerait. n n Comme vous l'a très bien précisé Marion, Crédirec ne pourra rien faire contre vous sans être en possession d'un titre exécutoire. n n Nous connaissons bien cette société de recouvrement sur le forum et ses manières d'agir pour tenter d'obtenir des paiements à taux pleins de dettes forcloses qu'elle a rachetées à bas prix aux créanciers. n n Inutile de stresser et si vous n'avez reçu qu'une lettre simple de la part de Crédirec, allumez un feu de joie avec...

Par **lacle**, le **16/08/2013 à 17:02**

bonjour n net merci il est vrai que je n ai jamais eu ce papier sinon j aurai payer mais ce n était pas 2 fois le montant qu il me demander n ayant lu depuis hier tout le courrier sur le forum qui ma vraiment bien guider merci encore n ce matin j ai appeler la banque de france qui ma fait savoir d écrire en recommander n juste ce dossier ne me concerne pas il y a forclosé n comme vous le dite vous même. n met numéro de téléphone ont changer le portable ce matin et la box dans 5 jours d ici la vous avez raison je ne décrocherai pas cela c est fait gratuitement, je leur ai dit la vrai raison et ils ont compris n voila en tout ka vous rendre un énorme service sur ce forum. n je ne vais pas allumer de feu avec mais ramasser les crotte de mon chien avec voila le moral vas mieu x n un grand merci n bonne fin d après midi n laclé

Par **lacle**, le **17/08/2013 à 07:36**

bonjour n n merci bien pour votre réponse n n à la réflexion le courrier qui m on envoyé n j ai repris la lettre j ai écrite forclusion n plier en quatre et coller mis leur adresse et envoyer avec accuser de réception. comme cela ils ne pourront pas dire qu il n y avait rien dans l enveloppe n pour moi l affaire est closé n bonne journée il vas faire chaud n net merci n cléclé